Bellevue

Votre mairie vous informe

No 52 – décembre 2020

P. 9 – Levée des déchets
Dates 2021 et horaires des déchetteries enterrées étendus

P. 14 – Petite enfance
Places d'accueil disponibles

P. 18 – Offre unireso
Bénéficier de la subvention communale en ligne

Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Mot de la mairie

Anne-Catherine Hurny
Maire

CHERS BELLEVISTES,

L'année 2020 restera dans notre mémoire comme « l'annus horribilis », pour reprendre l'expression de la reine Elizabeth II. L'année durant laquelle, pendant plusieurs mois, la population a dû rester en semi-confinement, où de nombreux commerçants ont été contraints de fermer et donc de ne pas pouvoir gagner leur vie, où les parents ont été dans l'obligation de garder leurs enfants à la maison, tout en tentant de rester efficaces en télétravail. Ces contraintes, imposées par la situation sanitaire, ont impliqué une dégradation de la situation sociale en général, dont nous avons tous souffert à des degrés divers.

Les familles qui, pour rester en contact, sont devenues des spécialistes de la visioconférence, ne rêvaient que de pouvoir serrer leurs proches dans leurs bras. Les enfants, qui ne sont pas toujours enthousiastes à l'idée d'aller à l'école, espéraient pouvoir reprendre les cours. C'est également vrai pour nous, population active, qui n'attendions plus le week-end avec impatience, mais espérions pouvoir retourner au travail et échanger avec nos collègues. Chacun avait envie d'un peu de normalité, quelque peu retrouvée durant l'été, même si nous avions toujours en tête cette possible deuxième vague. Ce répit a été de courte durée, puisque nous voilà à nouveau dans une situation sanitaire très difficile, avec plusieurs mesures contraignantes mises en place pour éviter des contaminations exponentielles.
Les fêtes de fin d'année approchent dans une ambiance bien morose. Les traditionnels achats de Noël risquent d'être compromis, les repas de famille ou entre collègues tellement restreints qu'ils en perdent une part de leur attrait. Que faire pour redonner aux fêtes leur parfum d'amour et cette ambiance si particulière ?

Et si nous essayions de montrer à nos proches qu'à défaut de les inviter nous pensons à eux en leur offrant une « attention faite maison » ? Un pot de confiture pour cousine Eléonore, des biscuits à la cannelle pour grand-maman, et n'oublions pas les voisins qui justement ne pourront pas se rendre dans leur famille cette année… une petite attention les réconfortera. Dans le même esprit, on peut également choisir comme cadeau un bon pour un repas en famille dans votre restaurant préféré ou un verre dans un bar à vin pour en finir avec les apéritifs en visioconférence ! Un tel cadeau fera plaisir non seulement au bénéficiaire, mais aussi au restaurateur qui a hâte de remplir son établissement.

N'oublions pas, dans ces mois difficiles, de continuer à verser leur salaire à nos employés, et de prendre le temps de régulariser leur situation si ce n'était pas encore fait ! Les files d'attente aux Vernets, qui nous ont émus le printemps dernier, ont été révélatrices de réalités peu flatteuses. Dans un pays aussi aisé que la Suisse, il existe toujours une frange de la population qui est contrainte de travailler au noir, et qui par conséquent passe au travers des mailles du filet social.

Pour rendre à Noël un peu de la magie qui l'imprègne d'habitude, estompée par les soucis liés à la pandémie, accrochons-nous à une valeur sûre : la solidarité ! Elle contribuera à éclairer nos journées d'un petit rayon de tendresse, ce qui nous permettra de voir l'avenir d'un œil plus optimiste. Et espérons que la médecine parvienne à endiguer ce fléau, pour que nous puissions à nouveau nous retrouver dans toutes ces manifestations communales qui permettent à Bellevue d'être une commune où il fait bon vivre.

Prenez bien soin de vous.

Que 2021 soit une merveilleuse année ! ■

Banc sur le Chemin des Bisons (hiver 2015)

Administration communale

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE

Cette séance ordinaire a dû être annulée le jour-même en raison du nombre élevé de conseillers municipaux mis en quarantaine en lien avec la COVID-19. ■

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE

Une séance extraordinaire a été organisée pour que les décisions en attente, suite à l'annulation de la séance du 6 octobre, puissent être prises et ainsi permettre à certains dossiers de ne pas subir un retard trop important.

Le Conseil municipal s'est réuni pour la troisième fois de la législature. Les décisions prises avaient pour délai référendaire le 14 décembre 2020 :

> Délibération relative à l'approbation des crédits d'engagement complémentaires clôturés en 2019 et les moyens de les couvrir, acceptée à l'unanimité ;

> Délibération relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire en cours en 2019 et les moyens de le couvrir, acceptée à l'unanimité ;

> Délibération relative à l'approbation du rapport des comptes et de la gestion 2019 de la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements, acceptée à l'unanimité ;

> Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 320'000.- (TTC) destiné à la démolition des immeubles des 316 et 318 route de Lausanne et au réaménagement temporaire du site, acceptée à l'unanimité moins une opposition ;

> Délibération relative à l'octroi d'une subvention d'investissement d'un montant de F 89'551.- (TTC) destinée à financer le réaménagement et la mise en conformité du site du GICORD, acceptée à l'unanimité ;

> Délibération relative à la constitution d'une servitude de collecteur à charge de la Commune sur la parcelle n°2224, sise chemin de la Chênaie 11, au profit de la parcelle n°2676, sise chemin de la Chênaie 13, acceptée à l'unanimité ;

> Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 260'000.- (TTC) destiné à l'aménagement d'un terminus pour bus des TPG (lignes 20 et 53) sur la route de Valavran, sur les parcelles n°3574, DP communal, et n°3150, propriété de la FTI, sise route de Valavran, acceptée à l'unanimité ;

> Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 d'un montant de F 15'000.- (TTC) destiné à l'installation de systèmes de vidéosurveillance aux dépôts de la voirie (Planet et Tuileries) de la Commune de Bellevue, acceptée à l'unanimité ;

> Délibération relative à la radiation d'une servitude de passage à pied et à véhicules au profit de la Commune de Bellevue sur la parcelle n°3418, sise route de Lausanne 341, copropriété LAC PANORAMA et modification d'une décision du Conseil municipal relative à une modification d'assiette de servitude en date du 17 juin 2014, chiffre 6, lettre b, acceptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a en outre procédé :

> Au renvoi en commission des finances du projet de budget 2021 ;

> À l'adoption de la résolution relative au préavis sur le projet de plan localisé de quartier (PLQ) N°30'063-506 situé au lieu-dit « Campagne Barbey », enquête publique n°1960, acceptée à l'unanimité ;

> À la nomination des président-e-s et vice-président-e-s du local de vote pour l'année 2021 ainsi que leurs remplaçant-e-s :

Présidente
Sandrine Brugger (PLR)

Suppléante
Ana Villalpando (PLR)

Vice-Présidente
Nicole Picard Flumet (BDA)

Suppléant
Frédéric Soppelsa (BDA)

> Au traitement de 3 dossiers de naturalisation. ■

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE

Le Conseil municipal s'est réuni pour la quatrième fois de la législature. Les décisions prises ont pour délai référendaire le 8 février 2021 :

> Délibération fixant le montant minimum de la taxe professionnelle communale 2021, acceptée à l'unanimité ;

> Délibération relative à l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2021, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter, acceptée à l'unanimité ;

> Délibération relative à l'approbation de crédits budgétaires supplémentaires 2020 pour des amortissements complémentaires, acceptée à l'unanimité ;

> Délibération relative à l'ouverture d'une subvention d'investissement

d'un montant de F 218'100.- (TTC) destinée au versement de la contribution annuelle 2021 au fonds intercommunal pour le développement urbain pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises, acceptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal a en outre procédé :

> À l'adoption à l'unanimité de la motion « Rendons Gitana aux Bellevistes » ;

> Au renvoi en commission aménagement du projet de motion « Plantons plus d'arbres et d'arbustes à Bellevue » ;

> Au renvoi en commission aménagement du projet de motion « Facilitons la mobilité douce entre nos 3 pôles communaux » ;

> À la nomination de 8 membres pour la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) en application de l'art. 8, al.2, lettre b des statuts de la FLB jusqu'en 2025 :

Yvette Clivaz Beetschen	(BDA)
Raphaël Petite	(BDA)
Gérald Rüegsegger	(BDA)
Jean-Jacques Cartier	(PLR)
Sébastien Fabbi	(PLR)
Jonathan Catalano	(PLR)
Michel Favre	(PDC)
Yves-Alain Chiarello	(UDC)

Le même jour, le Conseil administratif a également procédé aux deux nominations prévues par les statuts, à savoir Anne-Catherine Hurny et Jean-Marc Carrillo. Ces 10 nominations prendront effet au 1er janvier 2021. ■

DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2021

Le Conseil municipal est l'organe délibératif de la Commune dont il contrôle la gestion et vote le budget. Ses activités sont régies par le règlement du Conseil municipal de Bellevue et la loi sur l'administration des communes. Il est composé de 19 membres.

Les séances plénières du Conseil municipal ont habituellement lieu le mardi à 20h30 à la salle François Borgel-Court (Parc des Aiglettes 8). Elles sont publiques, à l'exception des points traités à huis clos.

Les prochaines séances auront lieu les mardis suivants :

- 2 février – séance ordinaire
- 9 mars – séance ordinaire
- 20 avril – présentation des comptes 2020
- 11 mai – approbation des comptes 2020
- 8 juin – séance ordinaire, transition du bureau du Conseil municipal
- 12 octobre – présentation du budget 2022
- 9 novembre – approbation du budget 2022
- 7 décembre – séance de réserve ■

PERSONNEL COMMUNAL

Frédéric Gaillard, nouvel apprenti

La Commune de Bellevue favorise l'apprentissage chez les jeunes. Frédéric Gaillard, âgé de 21 ans, a ainsi rejoint le personnel communal en août dernier et réalise un apprentissage en tant qu'agent d'exploitation. Il sera en alternance, toutes les deux semaines, au Service des bâtiments et au Service des espaces extérieurs. ■

JOBS D'ÉTÉ 2021

LES INSCRIPTIONS OUVRIRONT EN JANVIER !

Chaque année, durant la période estivale, la Commune de Bellevue engage une dizaine de jeunes pour seconder son personnel dans les différents services (administration, espaces extérieurs et bâtiments).

Sous réserve de l'évolution de la COVID-19 et des nouvelles mesures édictées par les autorités cantonales et fédérales, les inscriptions pour l'été 2021 ouvriront le **lundi 4 janvier 2021**. Vous trouverez les formulaires d'inscription sur notre site internet www.mairie-bellevue.ch ou en format papier à la réception de la mairie.

Les dossiers complets (lettre de motivation, CV et formulaire d'inscription) devront être adressés à l'attention de Madame Nawel Djilani au plus tard le 28 février 2021 par courriel sur n.djilani@mairie-bellevue.ch ou par courrier postal à Mairie de Bellevue, route de Lausanne 329, 1293 Bellevue.

Technique, bâtiments et services extérieurs

TRAVAUX

Terminus TPG – Valavran
Dans le cadre du changement des lignes TPG du 13 décembre 2020, et conformément à la volonté des autorités communales de sécuriser les chemins communaux et de favoriser la mobilité douce, un nouvel arrêt TPG sera aménagé sur la route de Valavran. Il servira également de terminus.

Situé à proximité de l'arrêt actuel, soit en face du dépôt de la voirie communale, cet arrêt sera principalement utilisé comme zone d'attente pour les bus et permettra ainsi de sécuriser le carrefour Colovrex / Valavran. Les travaux sont prévus pour cet hiver avec une mise en service début 2021.

Création de zones 30km/h
Suite au changement de l'ordonnance fédérale sur les zones 30km/h, la Commune a obtenu cet automne les autorisations pour la mise en place de zones 30km/h aux chemins de la Roselière et des Mollies, toutes deux inscrites au Plan directeur communal 2019. D'ailleurs, suite au constat que la limitation de vitesse n'est pas respectée sur le chemin de la Chênaie, des aménagements complémentaires y seront réalisés. Les travaux se dérouleront entre décembre 2020 et janvier 2021. ■

AMÉNAGEMENT DE LA JONCTION AUTOROUTIÈRE DU GRAND-SACONNEX : DES TRAVAUX AUX PORTES DE BELLEVUE

En dépit de l'arrêt temporaire du chantier dû à l'épisode de la COVID-19 au printemps, le projet d'aménagement de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex se poursuit. Le planning initial a certes dû être réaménagé, mais il respecte toujours l'objectif d'une mise en service de la nouvelle infrastructure à la fin du premier semestre 2023.

La Commune de Bellevue se situe à proximité géographique immédiate de la zone de travaux. En 2020, le mur de soutènement de Colovrex Sud, situé entre le passage supérieur de Colovrex et la sortie Genève Lac, a été réalisé et ces travaux se poursuivent encore actuellement. Des projets tiers ont également été effectués sur la zone de chantier. C'est notamment le cas de travaux d'enfouissement entre le passage supérieur de Colovrex et le passage sous l'autoroute au droit du poste de Fortaille. Ces interventions sont désormais achevées. D'autres sont toujours en cours notamment entre le passage supérieur de Colovrex et l'échangeur du Vengeron.

De nouvelles interventions sont prévues sous le passage supérieur de Colovrex et la sortie Genève Lac depuis la fin du mois de novembre 2020. Ce sera le cas pour la mise en place des collecteurs des eaux de chaussée et batteries de tubes pour permettre le passage des câbles nécessaires aux installations électromécaniques.

2021 verra les travaux se poursuivre avec la réalisation d'un mur de soutènement au droit du passage supérieur de Colovrex côté Jura. Des franchissements sous l'autoroute sont également planifiés au cours du deuxième trimestre 2021.

Depuis l'été, une plateforme d'observation de la zone de chantier (JAGPoint) est accessible aux visiteurs, qui, munis d'un natel, peuvent s'informer à l'aide de bornes interactives sur le projet et les nombreux défis qu'il doit relever. Deux panneaux physiques résument également la nature des interventions effectuées dans le cadre du réaménagement de la jonction.

Pour en savoir plus :
http://a1-jag.ofrou.ch/

Olivier Floc'hic
Responsable Information et Communication – Office fédéral des routes
olivier.floc-hic@astra.admin.ch ■

TROIS DÉFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE

Trois défibrillateurs se trouvent désormais sur la commune, le premier à côté des vestiaires de la buvette de Port-Gitana, le deuxième à côté de l'entrée du Centre sportif de la Vigne Blanche et le troisième à côté de l'ascenseur du parking Gitana.

Chaque année, des milliers de personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque ou cardiorespiratoire. Les défibrillateurs automatiques externes améliorent les chances de survie, en complément du massage cardiaque manuel.

Installés à l'extérieur, les défibrillateurs sont facilement accessibles. Leur utilisation est à la portée de tous et les instructions figurent sur l'appareil.

L'ensemble des défibrillateurs du canton sont localisés géographiquement sur le site www.save-a-life.ch. ■

PLANS DE LA COMMUNE EN RÉCEPTION

Des plans de la commune sont gratuitement mis à votre disposition à la réception de la mairie. Pratique et pliable, ce plan indique les différents parcs et lieux de loisirs. Les chemins piétonniers sont également répertoriés.

LOMBARD ODIER A POSÉ LA PREMIÈRE PIERRE DE SON FUTUR SIÈGE MONDIAL

Le mercredi 28 octobre, le Groupe Lombard Odier a rassemblé virtuellement l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs, ainsi que les parties prenantes autour de la cérémonie de la pose de la première pierre du futur siège mondial à Champ-du-Château. Un exercice réussi grâce à une retransmission en direct et en toute conformité avec les mesures sanitaires en vigueur.

Sur place, les discours de Patrick Odier, associé-gérant senior du Groupe Lombard Odier, Anne-Catherine Hurny, maire et Jacques Martin, représentant du consortium CCC en charge de la construction du bâtiment conçu par le cabinet d'architectes suisses Herzog&deMeuron, se sont succédé pour évoquer la réalisation de cet ensemble urbanistique qui réunira, à l'horizon 2023, les collaboratrices et collaborateurs des sites genevois de la banque bicentenaire.

Patrick Odier rappelle l'engagement à long terme du Groupe à l'égard de Bellevue et sa volonté d'une intégration respectueuse dans la commune au profit de tous. Il souligne à ce titre la fructueuse collaboration entre le Groupe Lombard Odier et les autorités communales sur ce projet d'avenir : « Nous pouvons compter sur leur soutien pour développer des projets novateurs notamment en termes de mobilité. » Des pistes cyclables, passerelles, chemins piétonniers, ainsi qu'une nouvelle ligne lacustre font actuellement l'objet de discussions.

Pour les autorités communales, ce projet se présente comme un élément déterminant dans le développement de la commune. Outre le siège mondial du Groupe Lombard Odier, le site de Champ-du-Château accueillera également des immeubles locatifs et des commerces. ■

Développement durable et déchets

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE, C'EST QUOI ?

En 2020, la rubrique développement durable du journal communal met à l'honneur la gestion différenciée. Cette méthode consiste à réaliser un entretien adapté des espaces verts en milieu urbain selon leur potentiel écologique, leur usage et leur fonction culturelle, sociale ou biologique. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit.

Le parc de la Roselière est entretenu par le Service des espaces extérieurs selon ce principe.

Entièrement réaménagé en 2018, le parc de la Roselière abrite depuis deux espaces, un espace de jeux et un espace dévolu à la nature. Cet aménagement allie ainsi fonctionnalité et promotion de la biodiversité à une échelle réduite. Une zone de prairie fleurie se trouve en marge de l'espace central où se trouvent les jeux pour enfants. Des murgiers, habituellement composés de petites pierres, ont été revisités et fabriqués avec des tuiles et du bois de chêne. Une allusion à l'industrie de la tuile qu'a connu le quartier des Tuileries pendant près de 200 ans. Ces abris servent de cachette, de places au soleil ou d'hivernage pour de nombreux reptiles et petits animaux. Un bel exemple de cohabitation entre la vie urbaine et naturelle.

Dernier numéro de l'année oblige, la présentation de sites entretenus selon la gestion différenciée touche à sa fin. Retrouvez une nouvelle chronique dans les éditions 2021 ! ■

BELLEVUE OBTIENT UNE NOUVELLE FOIS SON CERTIFICAT VITALE VERT

Remis par SIG, le certificat Vitale Vert atteste le choix de la Commune pour une énergie locale et écologique, l'Electricité Vitale Vert. Depuis le 1er mai 2020, l'ensemble des installations de la Commune de Bellevue est en 100% Vitale Vert à l'exception des bâtiments de la mairie et des Aiglons.

L'Electricité Vitale Vert est une énergie 100% locale et 100% écologique. Locale, car elle est produite à partir de trois centrales hydroélectriques situées sur le canton de Genève et de plus de 2000 centrales solaires photovoltaïques de producteurs genevois indépendants et de SIG. Ecologique, car les installations de production ont obtenu le label naturemade star. Ce label implique notamment la mise en œuvre de mesures pour limiter les impacts des barrages sur l'environnement.

En achetant de l'Electricité Vitale Vert, la Commune de Bellevue contribue d'ailleurs à deux Fonds, le Fonds Vitale Environnement et le Fonds Vitale Innovation, qui permettent à leur tour de financer des projets de préservation de la biodiversité à Genève, ainsi que des projets locaux pour l'innovation en matière d'énergies vertes. ■

SACHEZ FAIRE LE TRI EN 2021

Trier ses déchets est l'affaire de tous ! Pour aider les habitants dans ce geste éco-citoyen, la brochure « Sachez faire le tri », actualisée chaque année, les renseigne sur les lieux de collecte et les jours des levées par type de déchet. En fin de brochure, vous trouverez un calendrier détachable avec l'ensemble des levées sur la commune. Vous pourrez ainsi le coller sur votre frigo ou votre porte. La brochure « Sachez faire le tri » est envoyée en tous-ménages en fin d'année. Elle est également disponible à la réception et sur le site internet communal.

Levées des déchets encombrants
Trois levées des déchets encombrants sont prévues en 2021. Elles auront lieu les jeudis suivants :

- 11 février
- 17 juin
- 14 octobre

Les déchets encombrants, la ferraille et le bois doivent être déposés en bordure de voie ou aux déchetteries enterrées dès 18h le mercredi soir précédent la levée jusqu'à 7h le jour du ramassage. **Attention :** le matériel électroménager et électronique, ainsi que les déchets spéciaux, ne font pas partie des déchets encombrants. ■

POUR DES POINTS DE RÉCUPÉRATION PROPRES

Le maintien de la propreté de la commune et de son image dépendent de tous. En collaboration avec l'entreprise Retripa, la Commune de Bellevue a planifié la collecte des différents types de déchets pour éviter la saturation des bennes.

Sur les déchetteries enterrées, les déchets doivent obligatoirement être déposés dans les bennes prévues à cet effet. La benne vous semble pleine ? Veuillez tout de même regarder si elle l'est vraiment, il se peut que la personne précédente ait déposé ses déchets en dehors de la benne sans prendre le temps de vérifier... Parfois, il suffit également de pousser légèrement un sac ou un carton qui obstrue l'ouverture de la benne. Si, malgré tout, la benne est pleine, nous vous invitons à vous rendre au point de récupération le plus proche.

En ce qui concerne la levée des déchets en porte-à-porte, que la Commune souhaite supprimer progressivement en raison de la construction de déchetteries enterrées dans chaque quartier, l'adresse du propriétaire, ainsi que le pictogramme du type de déchet qu'il contient (ordures ménagères, verre, papier et carton), doivent figurer visiblement sur le conteneur. Les déchets doivent être mis dans les conteneurs spécifiques, lesquels sont déposés en bordure de voie entre 18h et 21h la veille ou avant 7h le jour de la collecte.

La Commune prendra les mesures nécessaires à l'encontre de tout contrevenant déposant des objets sur la voie publique, en dehors des conteneurs ou hors des jours de levées autorisés. L'utilisation des déchetteries enterrées est également soumise à des heures d'ouverture, soit les jours ouvrables de 7h à 20h. Toute incivilité est passible d'une amende pouvant aller de F 200.- à F 400'000.-. ■

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE POUR LES DÉCHETTERIES ENTERRÉES

Depuis le 1er décembre, les horaires d'ouverture des déchetteries enterrées ont été élargis. **Les déchets peuvent être déposés dans les bennes les jours ouvrables, soit du lundi au samedi de 7h à 20h.** Tout dépôt en dehors de ces heures est passible d'une amende administrative, conformément au réglement communal relatif à la gestion des déchets.

STATISTIQUES DÉCHETS 2019 : LA QUANTITÉ DES DÉCHETS RECYCLÉS AUGMENTE !

La quantité de déchets incinérables, dont font partie les ordures ménagères, est en diminution depuis plusieurs années avec certes une légère augmentation en 2018 par rapport à l'année précédente. En 2019, la quantité de déchets incinérables s'élevait à 194.7 kg/hab/an. Au niveau cantonal, la moyenne est de 194 kg/hab/an. Bellevue se situe ainsi dans la moyenne cantonale et l'objectif de passer en-dessous des 200 kg/hab/an est atteint.

La construction de déchetteries enterrées supplémentaires sur le territoire communal a également renforcé la part des déchets recyclables (papier, verre, alu-fer blanc, PET, déchets de cuisine, capsules de café), avec 112 kg/hab/ an.

La prochaine étape consiste à diminuer la quantité globale de déchets, y compris des déchets recyclables. La quantité de papier/carton peut en effet facilement être diminuée en refusant la publicité dans vos boîtes aux lettres en apposant une étiquette « pas de publicité ». L'achat en vrac contribue également à cette diminution. ■

CONCOURS : VOS IDÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de promouvoir les valeurs du développement durable, la Commune organise un concours décernant un prix d'un montant maximum de F 3000.- et une bourse de F 5'000.- à des projets en lien avec l'un des trois axes du développement durable à savoir le social, l'économie ou l'environnement. Les montants alloués peuvent être partagés entre plusieurs projets lauréats.

Conditions de participation
Une personne privée, un groupe de personnes ou une association, ayant un lien, étant domicilié sur le territoire communal ou proposant un projet aux répercussions positives pour la commune peut participer au concours. Les membres du Conseil municipal et du Conseil administratif, ainsi que les employés communaux, ne peuvent pas présenter de dossier à titre personnel. Les candidats peuvent simultanément déposer des projets visant le prix et la bourse.

Les projets soumis seront évalués par un jury, composé des conseillers municipaux membres du groupe DD.

Remise des dossiers
Les dossiers de candidature au prix et/ou à la bourse devront comprendre le formulaire de candidature correspondant, la présentation du projet pour le prix, ainsi que le budget et le planning prévisionnel du projet pour la bourse. Les conditions de participation et les formulaires sont disponibles sur le site internet communal.

Le dossier d'inscription est à retourner avant le 15 janvier 2021 par courriel sur dd@mairie-bellevue.ch ou par la poste à Mairie de Bellevue, route de Lausanne 329, 1293 Bellevue. ■

CONCOURS FLORAL INTERCOMMUNAL : BELLEVUE SE PLACE TROIS FOIS SUR LE PODIUM

Le Service des espaces extérieurs peut être fier du travail accompli ! Il a participé cette année au concours floral intercommunal et s'affiche trois fois sur le podium. Il remporte le 1er prix dans la catégorie de la commune de 3'001 à 5'001 habitants la plus fleurie, le 2ème prix pour la fontaine fleurie et enfin le 3ème prix pour l'aménagement éphémère. Vous trouverez ci-contre des photos des arrangements examinés par le jury. ■

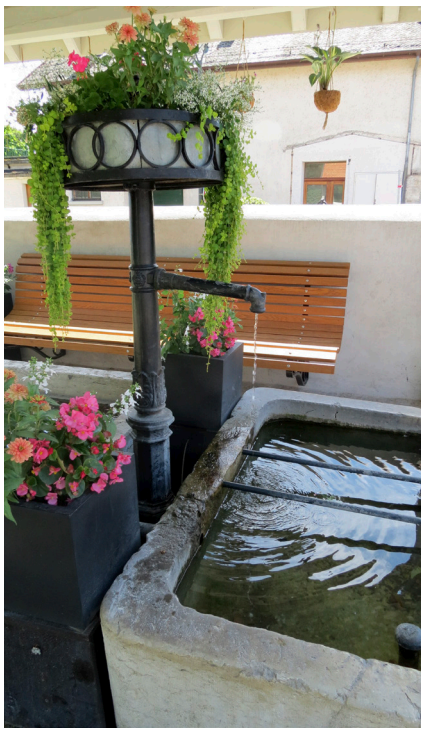

ZÉRO DÉCHET : CONSEILS ET ASTUCES

En collaboration avec l'association ZeroWaste Switzerland, un cycle de trois ateliers a été mis en place pour les habitants, afin de leur proposer des astuces et des pratiques en accord avec un mode de vie zéro déchet !

Pour les personnes qui n'auraient pas pu participer à ces ateliers, nous vous proposons ci-dessous un résumé des principaux conseils.

1er atelier, nourriture et boissons :
Une question que bon nombre de personnes se posent lorsqu'elles veulent réduire leur impact sur les émissions de gaz à effet de serre est : « Est-il préférable de consommer un aliment de saison ou un aliment local hors saison ? » La réponse est de saison ! Le mieux étant bien entendu de consommer local et de saison. La production de gaz à effet de serre est 8x plus importante pour des produits hors saison, alors qu'elle est 2.5x plus importante pour le transport en saison.

L'achat de nourriture en vrac à l'avantage de diminuer considérablement la quantité d'emballages et permet d'acheter la quantité réellement consommée. L'idéal serait aussi de toujours avoir des sacs en tissu avec soi. De retour à la maison, les aliments peuvent être conservés dans des bocaux ou des tupperwares. Si vous mangez à l'extérieur, emportez vos services et votre gourde avec vous. Vous trouverez une liste de magasins en vrac sur le site https://zerowasteswitzerland.ch/fr.

2e atelier, cosmétiques, nettoyage et vêtements :
Le vinaigre constitue un produit de nettoyage efficace et peut être utilisé pour bon nombre de tâches ménagères comme pour détartrer ou désinfecter ! Des alternatives aux éponges synthétiques existent comme par exemple les tawashis ou les luffas (éponge végétale). Leur avantage est qu'elles ne libèrent pas de microparticules néfastes pour l'environnement. Des recettes pour fabriquer soi-même des produits cosmétiques et de nettoyage sont disponibles sur le blog du site de ZeroWaste Switzerland ou sur le site Carouge Zero Déchet. L'achat de vêtements de seconde main est également un moyen de diminuer sa quantité de déchets, ainsi que son impact sur les ressources naturelles. Les fibres synthétiques de nos vêtements sont souvent issues de l'industrie pétrolière et libèrent à chaque lavage des micro-plastiques qui vont directement polluer les cours d'eau.

3e atelier, travail, vacances et cadeaux :
L'animatrice de l'association ZeroWaste Switzerland a donné des informations générales sur la consommation d'énergie. En Suisse, la production de CO_2/an/personne est de 14 tonnes alors que la moyenne mondiale est de 6 tonnes.

La consommation d'énergie grise est souvent mal connue de la population. Elle se compose des ressources utilisées pour le transport ou la fabrication des marchandises.

D'une manière générale, le réchauffement climatique inquiète de par un risque de baisse des ressources alimentaires au niveau mondial, une augmentation des maladies infectieuses ou même l'acidification des océans.

Lorsque nous adoptons un mode de vie plus écoresponsable, notre manière de voyager change automatiquement. Les voyages en avion dans des pays lointains ou proches se transforment en voyages en train (www.lemondeentrain.fr). Des sites internet tels que www.slow-village.fr nous informent également sur des lieux de vacances éco-friendly.

Des conseils ont aussi été donnés sur le choix du papier pour impression, si celle-ci s'avère vraiment nécessaire, avec des papiers labélisés et un grammage faible. Les cahiers traditionnels peuvent être remplacés par des cahiers effaçables et réutilisables « Whynote ». ■

Culture et loisirs

MANIFESTATIONS ANNULÉES

En raison des circonstances connues de tous, le Club des Bellevistes a dû annuler ses traditionnelles manifestations de la fin d'année, à savoir le Calendrier de l'Avent et la fête de l'Escalade. L'année 2020 est aussi une année sans marchés puisque tout comme au printemps, le marché de Noël a été annulé.

Rendez-vous l'an prochain dans de meilleures conditions !

VOS LECTURES POUR LA FIN DE L'ANNÉE

Trois idées de lectures pour enfants qui vous attendent à la bibliothèque pour vous aider à traverser cette période !

Bande dessinée
Les Quatre de BakerStreet de Djian
3 amis et leur chat survivent seuls dans l'Est de Londres peuplé de faux mendiants. Heureusement, les 3 amis peuvent compter sur la protection d'un certain Sherlook Holmes.

Roman
L'Agence Mondétranges de L.P. Lapinski
À l'agence de voyages Mondétranges, Flick Hudson découvre un secret incroyable. Elle qui ne croit pas à la magie découvre que chaque valise possède le pouvoir de l'envoyer dans un monde différent. Il suffit d'entrer dedans.

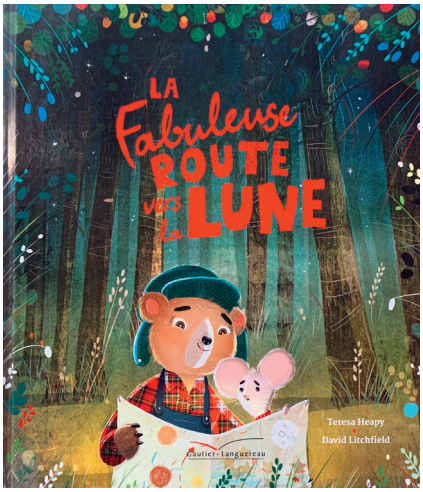

Livre imagé
La Fabuleuse route vers la Lune
Souris part à l'aventure pour trouver la lune !

ET SI VOUS PARTAGIEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE BELLEVUE ?

Vous avez pris de belles photos sur la commune ? Vous avez d'anciennes photos de Bellevue ? Un magnifique coucher de soleil à Port-Gitana, la vue sur les vignes au chemin des Bisons, des paysages aux Bois-d'Avault ? Faites-nous rêver !

Afin de compléter notre base d'images, nous sommes à la recherche de nouvelles photos. Si vous souhaitez partager vos plus beaux clichés de Bellevue, merci d'envoyer vos photos sur **info@mairie-bellevue.ch** ou par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Bellevue, route de Lausanne 329, 1293 Bellevue.

Merci de mentionner le nom de la personne qui a pris cette photo. Les photos sont susceptibles d'être utilisées sur les différents moyens de communication de la Commune.

UNE PREMIÈRE SAISON RÉUSSIE POUR LA BUVETTE PORT SALADIN

La buvette Port Saladin a ouvert ses portes, ou plutôt sa terrasse cet été ! Un début bien particulier mais le succès a été au rendez-vous. Ci-dessous, un retour de José Fraga, exploitant de la buvette.

« Très bonne saison pour une première ! Cette buvette a été une découverte et un tout nouveau challenge pour nous et nous avons eu beaucoup de chance avec la météo. Je pense que les gens se sont sentis comme à la maison et l'ambiance décontractée a plu ! Le cadre, la vue, les cocktails, le choix étendu de bières, les sandwichs et les planchettes, une combinaison idéale pour passer un bon moment au bord du lac. Nous avons accueilli des Bellevistes mais aussi des gens de tout le canton, et aussi quelques célébrités ! Notre réputation ne fait que commencer ! Mais il y aussi les mécontents, je sais que le décor et l'ambiance n'ont pas plu à tout le monde... mais notre but est que les gens se sentent bien.

Je suis content du travail accompli cette année mais je suis conscient que nous pouvons améliorer certaines prestations, comme étoffer la carte de salades et des spritz... Nous sommes reliés au Club Nautique de Bellevue avec lequel nous partageons l'espace. Je suis content que nous ayons trouvé un accord sur la cohabitation.

On se réjouit de vous retrouver l'année prochaine ! » ■

LE SKI CLUB RECHERCHE UN-E PRÉSIDENT-E ET UN-E SECRÉTAIRE

Le Ski Club Bellevue-Collex-Bossy-Genthod organise 4 sorties de ski en famille ou entre amis, avec des habitants de la région et à des prix attractifs. Pour continuer sur son élan dynamique, l'association est à la recherche d'un-e président-e et d'un-e secrétaire pour son comité.

Si vous êtes un-e passionné-e du ski et que cette aventure vous intéresse, contactez le SCBCG via leur site internet sur https://skiclub-bcg.ch/.

Social et jeunesse

LA GARDERIE LES TICOQUINS A ENCORE DES PLACES DISPONIBLES

La garderie Les Ticoquins, située à proximité du parc Simon-Eggly, dispose encore de places d'accueil pour des enfants âgés entre 18 mois et 4 ans. Ce lieu d'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 11h45 et fonctionne sur le principe de solidarité et d'échange. Les familles doivent, dans la mesure du possible, s'investir bénévolement dans la gestion et la vie de la garderie.

Si vous êtes à la recherche d'une solution de garde, vous pouvez contacter Nadia Zayan, responsable pédagogique au 022 959 75 49 ou sur nadia.zayan@gmail.com. ■

BALEXERT, TRANSPORT GRATUIT POUR LES SENIORS

En 2021, et si les conditions sanitaires le permettent, les Communes de Genthod et Bellevue s'associent une nouvelle fois afin de proposer aux aînés un transport gratuit jusqu'au centre commercial de Balexert tous les premiers mardis du mois. Nicole Picard, assistante sociale à Genthod, participe à chaque sortie.

Dates 2021
2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre.

Départ
14h40 au parking de la Vigne Blanche
14h45 au parking de la mairie de Bellevue

Retour
17h de Balexert

DES BÉNÉVOLES SOLIDAIRES AU TEMPS DE LA COVID-19

Les élans de solidarité ont été nombreux tout au long de cette crise sanitaire. Ils perdurent aujourd'hui à travers l'application Bellevue Solidaire, directement consultable en ligne via le site **bellevue.glideapp.io**. Il ne faut donc pas la télécharger via un magasin d'applications traditionnel comme App Store ou Play Store.

Sur cette application, les personnes vulnérables ou qui, pour d'autres raisons, ne peuvent pas sortir de chez elles, peuvent contacter une personne bénévole pour des courses ou promener leur chien par exemple. De son côté, toute personne peut proposer son aide de manière détaillée directement à travers cette application. Les bénévoles sont tenus de respecter les règles d'hygiène et de distance sociale. ■

LA PATINOIRE EST OUVERTE

La patinoire est ouverte depuis le samedi 5 décembre.

Selon les directives du Conseil d'Etat, seuls les enfants de moins de 12 ans, et au maximum 15 enfants en même temps, sont autorisés à patiner.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur le site internet communal si les mesures venaient à changer.

L'APEB, UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES ÉCOLIERS DE BELLEVUE

Œuvrant depuis longtemps au service des écoliers, l'association des parents d'élèves de Bellevue est connue d'un plus large public grâce au troc qu'elle organise deux fois par année (en automne et au printemps) dans la salle communale afin de proposer des vêtements, des jouets ou du matériel destiné aux enfants à prix doux. Cet automne, crise de la COVID-19 oblige, le comité a renoncé à mettre en place cet événement.

Que les parents se rassurent toutefois, l'association est toujours active auprès du jeune public afin de lui offrir des événements qui marquent certains passages rituels de l'année.

Ainsi, le samedi avant la rentrée, le comité a tenu un stand pour offrir le petit-déjeuner aux futurs 1P et à leurs parents, lors de la visite des classes. Elle a également organisé le cortège lors de la journée internationale à pied à l'école afin de permettre aux enfants de marcher ensemble accompagnés du son vibrant de tams-tams. À l'arrivée à l'école, un petit-déjeuner offert à tous par la Commune comme il est de coutume depuis plusieurs années lors de cet événement, attendait les parents à l'extérieur de l'école.

L'APEB a innové cette année en organisant un atelier parent-enfant de Viet Vo Dao le samedi 10 octobre. La manifestation sportive a rencontré un beau succès, puisqu'une trentaine de familles ont fait le déplacement pour regarder les démonstrations de l'association genevoise de Viet Vo Dao et participer à l'entraînement proposé par quelques-uns de ses membres. Ils auront également pu se régaler des pâtisseries préparées par les membres du comité et se désaltérer sous le préau couvert de l'école. La recette de cette vente permettra à l'association des parents d'élèves de proposer d'autres événements comme celui-ci dans le courant de l'année, en lieu et place des entraînements sportifs de préparation à la course de l'Escalade qu'elle organise chaque automne depuis cinq années consécutives.

Enfin, l'association continue de promouvoir les goûters sains en offrant aux élèves des pommes de culture locale pendant une semaine en octobre. Cette année, 210 kgs de pommes provenant du verger de Saint-Loup à Versoix ont été livrées aux différentes classes et les échos reçus de la part des élèves étaient très positifs... comme en témoignait la récolte des cartons vides en fin de semaine.

L'événement qui rythme habituellement le mois de décembre avec la fabrication et la distribution de la soupe de l'Escalade n'a pas été possible cette année au vu des restrictions sanitaires en vigueur.

Vous l'aurez compris, l'APEB ne manque pas d'idées et de personnes motivées dans son comité pour les mettre en place mais la réalisation de ses activités dépend également de la cotisation annuelle de ses membres et de l'aide ponctuelle que ceux-ci peuvent lui apporter. Ainsi, si vous souhaitez nous soutenir, rendez-vous sur notre page Facebook ou écrivez-nous sur notre boîte mail à ape-bellevue@fapeo.ch.

Pour l'APEB, Caroline Delaloye ■

HOMMAGE À BRIDGET DOMMEN POUR SON 80e ANNIVERSAIRE

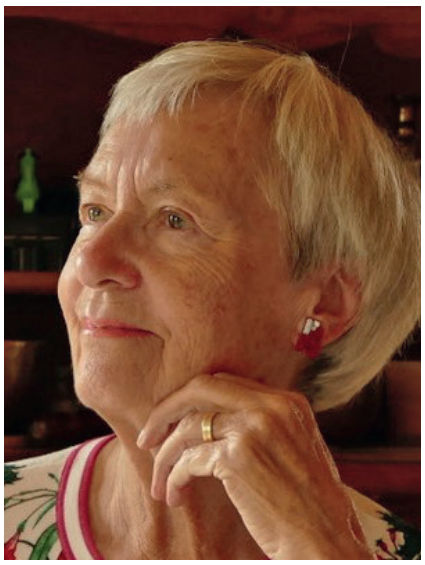

Qui ne connaît pas Bridget Dommen ? À l'occasion de son 80e anniversaire, nous avons souhaité lui donner la parole pour rendre hommage à son engagement sans faille.

Bellevue : un vrai village !

Quand je suis arrivée en 1975, Bellevue comptait 750 habitants. C'était le tout début de la construction des ensembles résidentiels qui a changé la face de cette petite commune, qualifiée de campagnarde à l'époque. Le ménage Dommen – Edouard, nos deux filles et moi - s'installa dans un des premiers de ces nouveaux lotissements les Arbres, « en attendant de trouver la maison idéale » nous disions-nous.

Très vite, j'ai découvert que ce n'est pas que les quatre murs qui rendent le lieu de vie agréable, mais aussi et pour beaucoup la qualité de ce qui l'entoure. Et quel progrès pendant ces quatre décennies ! Il y a 45 ans, point de crèche ou d'installation sportive, pas une seule place de jeu; aucun passage à piétons ni piste cyclable ; seuls commerces la Poste et la boulangerie ; transport public dans la journée limité à 2 trains.

Reconnaissons le rôle de deux acteurs visionnaires. D'abord, le club des Bellevistes, créé en 1974 par un petit groupe d'habitants qui ont compris que l'essor de la commune exige autant de liens sociaux que de béton. D'autres associations sportives, culturelles, sociales, politiques ont par la suite contribué à ce but – j'en fus membre fondatrice d'au moins cinq. Ensuite, nos autorités ont compris comment maîtriser le développement dans un but de favoriser les contacts entre voisins, chaque promotion immobilière s'accompagnant de mesures de mobilité douce, de création d'espaces verts, d'installations sportives et préscolaires. Je suis fière d'y avoir participé pendant douze ans comme conseillère municipale, et contente de voir réalisées aujourd'hui presque toutes les revendications demandées en 1991 par notre petit groupe perturbateur.

Un vrai village, ce n'est pas un ensemble de bâtiments, c'est la force des liens sociaux qui existent et qui, grâce à un aménagement intelligent et une vie sociétale créative, peuvent exister entre les habitants. ■

UNE FÊTE DE NOËL REVISITÉE À L'ÉCOLE

Cette année il ne sera malheureusement pas possible de fêter Noël dans la salle communale comme nous avions l'habitude de le faire. Il a donc fallu trouver des solutions. L'école a tout mis en œuvre pour préparer des enregistrements des chants des enfants, et de son côté, le Père Noël s'adapte lui aussi à la situation en venant masqué dans les classes des petits degrés, sa hotte remplie de cadeaux pour tous les enfants. Le spectacle que la Commune offre habituellement aux élèves a été adapté, puisque c'est un magicien masqué qui passera dans chaque classe pour faire ses meilleurs tours. Ces interventions auront lieu en respectant toutes les mesures sanitaires demandées.

UNE ROULOTTE POUR ET PAR LES JEUNES

Le Travail Social Hors Murs (TSHM) vise l'harmonisation du vivre-ensemble des groupes sociaux de statuts différents. L'équipe FASe, mandatée par les communes de Bellevue et Genthod travaille sur les problématiques rencontrées par les jeunes de 12 à 25 ans. Son implication a généré de beaux projets, prétextes à la création du lien nécessaire entre travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et jeunes afin de soutenir l'aide à l'insertion socioprofessionnelle de ces derniers. Le local d'accueil pour jeunes de 12 à 17 ans situé à la Vigne Blanche, est devenu l'automatisme de jeunes toujours au rendez-vous. Mais, au moment de leur sortie du local, les plus grands devenus majeurs sont restés proches de l'action en prenant l'habitude de se réunir devant le local et dans le secteur de la Vigne Blanche. Ce phénomène a parfois créé des dynamiques compliquées.

Rien d'étonnant à cela, tout comme les réponses données à cette situation par le voisinage, la police, et les jeunes eux-mêmes.

En cohérence avec leurs actions, les TSHM ont proposé à la police ainsi qu'à des jeunes influents du quartier une rencontre pour apaiser les tensions. La mise en contact de ces deux groupes pourrait sembler difficile à faire mais le lien privilégié entre jeunes et TSHM a rendu l'évènement possible. Lors de cette séance en présence des TSHM, des constats communs ont émergé, notamment celui de l'absence d'un lieu accessible aux jeunes majeurs sans que cela ne gêne.

Cette entente entre les deux groupes a servi puisqu'à la suite, un jeune a proposé aux TSHM qu'un abri soit construit pour et par les jeunes majeurs. Bernard Taschini, alors Maire, a donné son accord et est également venu au local à la rencontre des jeunes afin de partager autour de leurs besoins sur la commune.

Le projet abri est devenu le projet roulotte et ainsi, la Commune en a acheté une pour le compte des jeunes. En parallèle, les jeunes impliqués dans la résolution des problématiques à la source de ce projet en sont devenus les responsables. Un contrat entre eux et la Commune de Bellevue les lie aujourd'hui et spécifie les termes à respecter pour garantir le respect et la bonne entente des uns et des autres.

Malheureusement, suite à la propagation de la COVID-19, la livraison de la roulotte a essuyé de longs mois de retard et ainsi faisant, le chantier situé non loin du local n'a commencé qu'en novembre et ne pourra vous être présenté qu'à l'arrivée des beaux jours !

Fatma Foudhaily
TSHM Rive Droite ■

VOUS ÊTES UN PROCHE AIDANT ?

La journée intercantonale des proches aidants s'est tenue le 30 octobre dernier, sous un format digital. Une journée essentielle qui rappelle le rôle et l'engagement des personnes proches aidantes.

Un proche aidant est une personne qui s'occupe à titre informel d'un proche dépendant, soit un proche adulte diminué dans sa santé ou son autonomie (parent, frère, sœur, grands-parents, conjoint, ami, voisin etc.).

L'Etat de Genève déploie une véritable politique de soutien envers les proches aidants. Il existe notamment des aides, y compris financières, pour organiser une assistance à domicile, aménager son logement de manière optimale mais aussi couvrir ou rembourser certains frais de santé. Des formations sont également proposées.

Des cartes d'urgence proche aidant existent pour permettre aux professionnels de la santé et du social d'identifier la personne proche aidante et prévenir une personne, prête à prendre la relève et accompagner le proche dépendant, en cas d'accident ou de malaise du proche aidant.

Enfin, la ligne proch'info, joignable au 058 317 7000, renseigne et oriente en toute confidentialité les proches aidants du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Plus d'informations sur la page https://www.ge.ch/dossier/ge-suis-proche-aidant. ■

Informations pratiques

OFFRE UNIRESO : TOUT SE PASSE DÉSORMAIS EN LIGNE !

Depuis octobre dernier, les habitants de Bellevue ont la possibilité d'acheter ou de renouveler leur abonnement annuel unireso sur le webshop des TPG (webshop.tpg.ch). Ils bénéficient directement de la subvention communale en ligne, après validation de la demande de subvention par la Commune.

Pour rappel, la subvention communale correspond à une réduction d'un montant de F 150.- pour les juniors et de F 100.- pour les adultes et les seniors. Un tous-ménages a été envoyé dans le courant du mois de décembre. ■

APPEL DE CANDIDATURES POUR LA BUVETTE DE PORT-GITANA

La Commune de Bellevue recherche un nouvel exploitant pour la buvette de Port-Gitana, sise route de Lausanne 312A.

Retrouvez toutes les informations et le délai pour présenter votre candidature sur le site internet communal www.mairie-bellevue.ch.

FERMETURE DE LA RÉCEPTION DE LA MAIRIE

La réception de la mairie sera fermée du 24 au 31 décembre inclus. Toute personne sera à nouveau accueillie sur rendez-vous à partir du lundi 4 janvier selon les heures d'ouverture habituelles. ■

MÉDAILLES 2021 POUR CHIENS

Dès janvier 2021, les détenteurs de chiens pourront retirer à la mairie la marque de contrôle officielle, soit la médaille, de l'année en cours. Tout chien devra la porter sur le collier dès le 1er avril. ■

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ PENDANT LES FÊTES

Le service des passeports et de la nationalité, sis route de Chancy 88, sera fermé du 24 décembre au 1er janvier inclus. Il rouvrira à partir du lundi 4 janvier, dès 7h30. Les habitants bellevistes de nationalité suisse peuvent également faire une demande de carte d'identité à la réception de la mairie. Les passeports doivent être demandés au service cité ci-dessus.

En cas d'urgence, et dans des conditions bien précises, un passeport provisoire suisse peut être émis au bureau de la police de sécurité internationale de l'Aéroport international de Genève. Ce bureau est ouvert de 7h à 21h30. Pour obtenir des renseignements par téléphone, vous pouvez le contacter au 022 427 58 30 de 8h à 21h30. Attention le passeport provisoire n'est pas reconnu aux Etats-Unis. ■

VOTRE ENTREPRISE OU VOTRE ACTIVITÉ EN TANT QU'INDÉPENDANT EST SUR BELLEVUE ?

La Commune de Bellevue référence sous l'annuaire de son site internet les entreprises et les indépendants présents sur son territoire. Vous avez une entreprise et vous n'êtes pas encore sur notre site ? Vos coordonnées ont changé ? Afin de tenir cet annuaire à jour, n'hésitez pas à nous transmettre vos coordonnées (nom de l'entreprise ou activité indépendante, numéro de téléphone, courriel, site internet et brève description) sur info@mairie-bellevue.ch. ■

Chemin William-Rappard enneigé (hiver 2015)

Les marais des Bois-d'Avault (hiver 2015)

Agenda

Sous réserve de modifications ou d'annulations en raison de la COVID-19.

DÉCEMBRE 2020

24.12 - 31.12	Fermeture de la réception de la mairie.
24.12 - 08.01	Vacances scolaires.

JANVIER 2021

Samedi 16	Aprem' et soirée jeux de Tous en jeux, salle les Aiglons, 15h-minuit.

FÉVRIER 2021

Mardi 2	Séance du Conseil municipal, salle François Borgel-Court, 20h30.
Mardi 2	Sortie des aînés à Balexert, départ 14h40 parking Vigne Blanche ou 14h45 parking mairie.
Jeudi 11	Levée des déchets encombrants.
15.02-19.02	Vacances scolaires.

MARS 2021

Mardi 2	Sortie des aînés à Balexert, départ 14h40 parking Vigne Blanche ou 14h45 parking mairie.
Mardi 9	Séance du Conseil municipal, salle François Borgel-Court, 20h30.
Samedi 6	Aprem' et soirée jeux de Tous en jeux, salle les Aiglons, 15h-minuit.
Dimanche 7	Votation populaire et premier tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, local de vote, 10h-12h.
Dimanche 28	Second tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat (à confirmer), local de vote, 10h-12h.

Mairie de Bellevue
Route de Lausanne 329
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception
Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue.
Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal à transmettre leurs textes d'ici le 10 février 2021 à l'adresse : info@mairie-bellevue.ch.

Copyright photos / illustrations : Commune de Bellevue, Lombard Odier, APEB, office fédéral des routes, buvette Port Saladin, agence Z+Z, Zero Waste Switzerland, Bridget Dommen et images libres de droits.

Mise en page et impression : Imprimerie du Cachot

Imprimé en Suisse à 1'400 exemplaires sur du papier 100% recyclé

Cité de l'énergie GOLD Bellevue european energy award